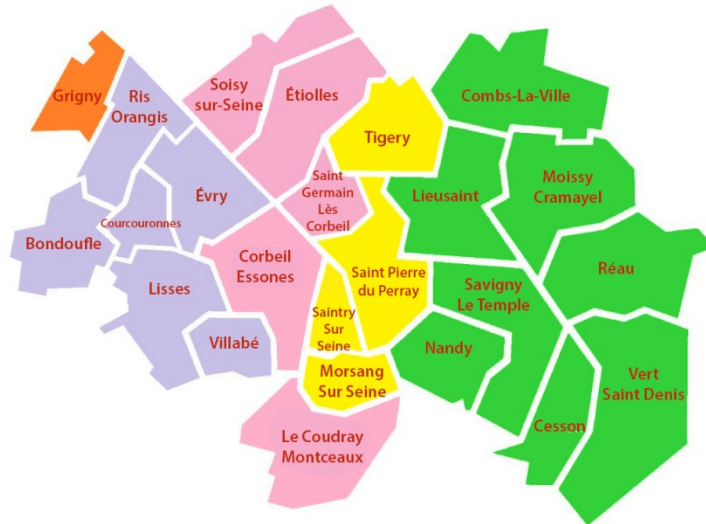


Grand Paris Sud

Seine-Essonne-Sénart

Qu'est-ce que c'est ?



C'est une nouvelle communauté d'agglomération de **330 000 habitants**, mise en place le 1er janvier 2016, issue de la fusion des communautés d'agglomération d'Évry Centre Essonne, de Seine Essonne, de Sénart, Sénart en Essonne et la commune de Grigny.

DES COMPETENCES COMMUNALES TRANSFEREES A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Dans votre vie quotidienne, c'est donc

- Le développement du **tissu économique** et de **l'emploi** sur le territoire ;
- L'aménagement de l'espace (**urbanisme**), le renforcement de l'accessibilité du territoire (**réseau de transports, mobilité**) ;
- La politique de la ville et l'équilibre social de **l'habitat** ;
- **La collecte et le traitement des déchets ménagers** ;
- La réalisation et la gestion des **aires d'accueils des gens du voyage** ;
- La création, l'aménagement et l'entretien de la **voirie d'intérêt communautaire**, la création ou aménagement de **parcs de stationnement** d'intérêt communautaire.
- **L'eau** (collecte et traitement des eaux usées et pluviales, fourniture en eau potable...) et **l'assainissement** ;
- Les luttes contre **la pollution de l'air, les nuisances sonores, le soutien aux actions de maîtrise de l'énergie** ;
- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion **d'équipements culturels et sportifs** d'intérêt communautaire

.... et bien d'autres domaines.

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur du papier recyclé



Grand Paris Sud Eco citoyen

Qui sommes-nous ?

Ce nouveau contexte territorial a conduit **des associations de défense de l'environnement, du cadre de vie, de la promotion du développement durable**, à se constituer en collectif associatif intitulé « **Grand Paris Sud Eco citoyen** » (Seine-Essonne-Sénart).

Ce collectif, **indépendant**, est ouvert à toutes associations agissant sur ce territoire et partageant nos objectifs, pour exprimer, dans un contexte de développement durable, **une voix de la société civile, citoyenne et associative**, sur toutes les questions qui détermineront les politiques mises en œuvre par cette nouvelle agglomération.

Le Projet de Territoire

Ce Projet, voté à l'unanimité le 27 juin 2017, définit, pour les années à venir, les grandes orientations et les axes stratégiques du territoire de Grand Paris Sud en **matière de transports, d'économie et de formation, de culture, de sport et de la qualité de vie au quotidien**.

Ce projet ne nous satisfait pas en l'état.

Notre collectif qui a proposé des compléments et des amendements, demande que ce Projet de Territoire :

- ✓ **soit présenté aux habitant(e)s de chacune des 24 communes ;**
- ✓ **fasse l'objet d'un numéro spécial du magazine d'information de la communauté d'agglomération ouvert au débat avec des expressions différentes.**

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)

Notre collectif a demandé également qu'un **SCoT** soit élaboré sur **L'AGGLOMERATION DANS LES MEILLEURS DELAIS EN ASSOCIANT LES HABITANTS ET TOUTES LES FORCES VIVES, SOCIO-ECONOMIQUES**.

Ce SCoT devra comprendre :

- ✓ un « rapport de présentation » qui expliquera **les choix retenus** pour établir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et le Document d'Orientation et d'Objectifs en s'appuyant sur **un diagnostic**.
- ✓ un « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » (PADD) devra définir *le souhait d'évolution des politiques publiques d'urbanisme ; du logement ; des transports et des déplacements ; d'implantation commerciale ; d'équipements structurants ; de développement économique, touristique et culturel ; de développement des communications électroniques ; de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques.*
- ✓ Un « Document d'Orientation et d'Objectifs » (DOO) sera **la mise en œuvre** de ce PADD.

Le SCoT pourra être complété utilement par un Agenda 21.

L'agglomération doit se projeter, se construire avec ses habitants, AVEC VOUS !
Nous attendons LA MISE EN OEUVRE D'UNE VRAIE GOUVERNANCE proposant une démarche de concertation et de décision impliquant de façon responsable les acteurs et les populations concernées par les politiques de développement durable.

Vous pouvez nous contacter par courriel : gpssecitoyen@gmail.com, nous retrouver sur Facebook

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur du papier recyclé